



AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive est convoqué pour le lundi 1^{er} février 2016 à 20h00.

1. Communications du bureau du Conseil municipal

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2015

3. Rapports de commission

- Routes et infrastructures du 12 janvier 2016 ;
- Finances du 19 janvier 2016.

4. Projets de délibération

- 16-01** Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 50'000 F, destiné à l'étude de l'augmentation de la capacité hydraulique du collecteur d'eaux claires du chemin des Princes, entre la route de La-Capite et le chemin du Vieux-Vésenaz ;
- 16-02** Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 50'000 F, destiné à l'étude de l'augmentation de la capacité hydraulique du collecteur d'eaux claires de la route d'Hermance, entre le carrefour de Vésenaz et le chemin de la Praly ;
- 16-03** Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 120'000 F, destiné à la remise à niveau et au remplacement des couvercles des chambres de visites des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées de la route d'Hermance et de la route de Thonon ainsi qu'à divers travaux d'entretien sur le réseau d'assainissement secondaire ;
- 16-04** Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 350'000 F, destiné à la mise en conformité de 110 chambres doubles ; eaux claires (EC) / eaux usées (EU), du réseau d'assainissement secondaire de la commune de Collonge-Bellerive ;
- 16-05** Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 100'000 F, destiné à des aménagements de modération de trafic au chemin de la Gabiule, sis sur les parcelles N°dp8427 et N°dp8438 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;
- 16-06** Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 500'000 F, destiné au réaménagement de l'entrée du village de Collonge, côté Vésenaz, le long de la route d'Hermance ;

16-07 Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 pour un montant maximum de 120'000 F, destiné à l'octroi d'une subvention à l'Hospice général pour le financement d'un poste de coordinateur-trice « action-migrants ».

5. Projets de résolution

Néant.

6. Projets de motion

Néant.

7. Questions au Conseil administratif

8. Communications des membres du Conseil municipal

9. Communications du Conseil administratif

10. Naturalisations à huis-clos

Fabienne Gautier

Présidente du Conseil municipal

Collonge-Bellerive, le 22 janvier 2016